

■ **Gruyère Grill SA**, à Broc, nouvelle société anonyme. Statuts du 24 mai 2002. But: l'exploitation de l'Hôtel-de-Ville de Broc. Capital-actions: CHF 100'000, entièrement libéré, divisé en 1000 actions nominatives de CHF 100. Restriction dans la transmissibilité des actions. Reprise de biens envisagée: La société envisage l'acquisition de l'Hôtel-de-Ville de Broc, soit l'article 206 du registre foncier de la Commune de Broc, propriété de dite Commune, pour un prix maximum de CHF 300'000. Publication: FOSC. Conseil d'administration: René Tornare, de Sorens et Charmey, à Sorens, président; Alexandre Tornare, de Sorens et Charmey, à Bulle, membre et Jérôme Tornare, de Sorens et Charmey, à Bulle, membre. La société sera engagée par la signature individuelle de René Tornare ou par la signature collective à deux d'Alexandre et Jérôme Tornare. Organe de révision: Fiducosult & Jeckelmann SA, à Bulle.
Journal no 260 du 24.05.2002
(00490194)